

Le secteur famille du service de la famille, de l'éducation et du sport met au concours un poste en CDM:

**D'EDUCATEUR RICE DE L'ENFANCE ES-HES  
POUR L'ACCUEIL DES 7P – 8P  
au taux d'activité annualisé de 52% du 1<sup>er</sup> août 2025 au 31 juillet 2026**

Aussi, en votre qualité d'éducateur rice pour l'accueil des enfants de la 7P – 8P, votre mission est d'accueillir ces enfants sur les temps de midi, au réfectoire ainsi que les après-midis, après l'école.

Vous assurez notamment **les tâches principales suivantes** :

- Accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et stimulant
- Assurer la prise en charge des besoins des enfants en dehors des heures d'école
- Animer les moments d'activités en dehors des heures d'écoles
- Participer au développement des activités sportives, ludiques et créatives
- Etablir une relation de partenariat avec les familles et avec l'école
- Enrichir la ligne pédagogique par la pratique réflexive et le partage entre professionnels
- Participer activement au travail d'équipe et aux projets institutionnels

**Compétences requises** :

- Diplôme d'éducateur rice ES – HES, d'animateur-trice socioculturel-le HES ou formation jugée équivalente par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)
- Expérience professionnelle auprès de la jeunesse
- Aptitudes et intérêt pour les disciplines sportives
- Ouverture d'esprit et facilité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe et esprit de collaboration
- Qualité d'écoute et sens de l'observation
- Intérêt pour la gestion et le développement de projets pédagogiques
- Flexibilité, disponibilité et autonomie

Nous vous offrons un environnement de travail agréable, varié et dynamique avec des possibilités de perfectionnement dans le cadre de formations internes et/ou externes.

**Entrée en fonction** : 1<sup>er</sup> août 2025

**Taux d'activité** : Ce CDM est annualisé et pourra être pérennisé en début 2026  
Pour ce poste à 52 % la durée de travail hebdomadaire est de 25 heures répartie sur les 5 jours de la semaine.  
Les vacances et le temps de travail compensatoire, soit environ 14 semaines, seront repris durant les vacances scolaires.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Madame Valérie Gressot, adjointe pédagogique, au 021 925 53 05, du lundi au jeudi.**

Votre dossier accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, des copies de vos diplômes et de vos certificats de travail, est à nous adresser, **par EDUCH.CH, jusqu'au dimanche 4 mai 2025.**

**Seules les offres de services complètes seront prises en considération.**